

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 9

Artikel: L'Engadine menacée de saccage : une conjuration pour sauver Surlej de la spéculation

Autor: Langel, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une conjuration pour sauver Surlej de la spéculation

par René Langel

46

relancer, avec succès d'ailleurs, son agriculture, afin d'échapper à une trop grande dépendance de l'extérieur quant à son approvisionnement.

» Cet exemple frappant du Royaume-Uni est imité par tous les pays industrialisés du monde.

» Quelles peuvent être les motivations du maintien de l'agriculture en Suisse?

» Sur le plan alimentaire, la culture du sol couvre environ 60% de nos besoins. A ce titre, elle permet non seulement d'éviter des à-coups dans l'approvisionnement du marché, mais d'assurer aussi, dans une notable mesure, le ravitaillement du pays en temps de crise. Personne ne peut affirmer que tout danger est écarté à cet égard et prétendre que cet objectif, qui s'inscrit dans le cadre de notre défense nationale économique, est périmé.

» Cette mission, garante de notre indépendance et par conséquent de notre neutralité, a été rappelée avec force et pertinence dans la déclaration de la Suisse lors de l'ouverture des pourparlers exploratoires de Bruxelles, le 10 novembre dernier.

Acheter sur place

» Sur le plan alimentaire toujours, l'exploitation de notre sol – qui soulignons-le en passant est l'une de nos seules ressources naturelles – apparaît aussi comme le moyen économique et éthique le mieux approprié pour nous associer à la croisade entreprise contre la faim, dont meurent chaque jour 10 000 personnes. Sans nous arrêter aux difficultés que vous connaissez pour venir en aide aux pays du tiers monde, il nous semble plus sage de nous procurer sur place le maximum de nourriture possible, plutôt que d'acheter des biens alimentaires qui font défaut dans d'autres parties du monde.

» Sur le plan économique, si nous devions, par hypothèse, nous ravitailler pour tous nos besoins sur les marchés étrangers, il s'ensuivrait non seulement une dépendance dangereuse et contraignante, mais aussi une hémorragie de devises de plus de trois milliards de francs. Cet élément pèserait d'un poids non négligeable dans l'un des plateaux de notre balance commerciale déjà fortement déficitaire. Sans compter aussi que les prestations de l'agriculture à l'économie générale seraient supprimées.

» Mais la mise en valeur de notre sol ne saurait s'examiner sous le seul angle de la production alimentaire et des conséquences que cela implique du point de vue financier. Elle est aussi liée, et elle le sera de plus en plus, à l'accomplissement de tâches essentielles qui paraissent aller de

La Suisse, pays du tourisme. Elle l'est devenue grâce à la beauté de ses sites, de ses Alpes, de ses vallées, en fait d'une configuration privilégiée. Pour exploiter dans la frénésie qui est celle du XX^e siècle ce que la nature lui a donné, elle est en passe de tuer ce qui fait sa fortune.

Partout où des skis peuvent se glisser entre deux obstacles, surgissent des remontées mécaniques, là où la vue est dominante accèdent téléphérique et télésiège. Et partout où l'escalade se fait à talons hauts et le ski dans un fauteuil, se précipitent les termites du tourisme, les spéculateurs. Dans la plus belle des anarchies, celle de la surenchère, dans le plus mauvais urbanisme, celui du mauvais goût commandé avant tout par le rendement. S'hypertrophient ainsi les stations les plus belles, les plus pittoresques jusqu'à accumuler toutes les nuisances de la ville qu'on fuit. Se défigurent aussi et surtout des sites sans pareils, saccagés par des jeux de cubes jetés à la face de la nature au gré des caprices de la finance.

soi jusque dans un passé récent. Les abus de notre société de consommation ont rendu les hommes – enfin – sensibles aux dangers que court leur environnement pour employer un terme à l'ordre du jour.

» C'est ainsi que s'affirme toujours davantage le rôle social de l'agriculture. Sans culture du sol, qu'advierait-il du relief du territoire? Quel accueil pourrait offrir le tourisme dans un arrière-pays en friche et désert? Les campagnes apparaîtraient-elles encore comme un facteur d'équilibre physique et psychique qui en fait aujourd'hui, aux yeux des responsables de l'aménagement du territoire, le poumon des agglomérations urbaines surpeuplées?

» Dès lors, renoncer à cultiver notre sol aurait des conséquences inadmissibles, que ce soit sur le plan politique, économique, social ou démographique.»

Ces quelques remarques consolident la nécessité du maintien de notre agriculture, alors que par souci d'efficacité et de rentabilité on pourrait la rayer d'un trait de plume ou plus machiavéliquement la condamner à terme. Il ne faut toutefois pas se cacher que de nombreux conflits pourront surgir entre les différentes possibilités d'utilisation du sol. La future loi fédérale sur l'aménagement du territoire devrait permettre d'éviter ou tout au moins d'atténuer les conflits latents.

Surlej, à cet égard, fait exemple. Petit bourg au bord du lac de Silvaplana, le lieu est considéré comme l'un des bijoux de cette «vallée de lumière» qu'est l'Engadine. Il a suffi de l'implantation du funiculaire de Corvatsch pour que se précipitent «les requins qui sentent le sang» selon l'image savoureuse du directeur de l'Office du tourisme de Saint-Moritz, Peter Kasper.

Il fallait que le sang coule, en effet, pour qu'accourent les financiers milanais dont on sait qu'ils ne peuvent investir en Suisse sans prête-noms. La commune de Silvaplana avait porté le premier coup en 1965 en projetant de faire de Silvaplana et de Surlej une ville de 24 000 habitants. «Ces constructions nous rapportent beaucoup d'argent, atteste le président de commune, Fritz Streit, elles financent les routes et les canalisations. Qui, sinon les financiers, nous aurait apporté l'argent nécessaire?»

Sang frais pour les uns, sang du sacrifice pour d'autres qui attachent plus de prix à la beauté du paysage, à la quiétude du lieu qui ne s'achètent plus, même au prix le plus fort, une fois détruits.

Une nouvelle stratégie

La réplique fut fulgurante. En décembre de 1965, le journaliste Franz Weber s'entourant de personnalités de l'Engadine fonda l'association «Pro Surlej» afin de sauver ce qui pouvait l'être.

D'emblée les dons affluèrent au compte de chèque de l'association (70 - 9110 Coire). L'un d'entre eux, venu de Zurich, atteignait même la coquette somme de 60 000 fr. Au gré des versements, Pro Surlej, conduisant une véritable opération stratégique, achetait morceau de terre après morceau de terre, encerclant les spéculateurs afin de couper les accès.

Mais les nouveaux «Robin des Bois» sont encore loin du compte et tentent actuellement de ceinturer l'ensemble du territoire de Surlej afin de rendre les constructions projetées définitivement impossibles. L'argent leur manque encore pour y parvenir en dépit des nombreuses bonnes volontés qui les soutiennent. Même pour les gens du lieu, la situation n'est pas exempte de contradictions.

Des besoins artificiels

La contrée, en effet, n'appartient en somme qu'à une poignée d'indigènes qui se trouvent pris entre les mâchoires des prix de vente qui montent sans cesse et celles des protestations de la population. Pour certains d'entre eux, la décision est sans équivoque. Le meilleur exemple:

Matteo Gaudenzi, l'ancien président de la commune de Silvaplana. «Ici, dit-il courageusement, on ne construit pas pour satisfaire un besoin de logement, mais bien pour le créer artificiellement.» Un courage dont Matteo Gaudenzi connaît le prix puisqu'il a dû quitter sa fonction publique il y a sept ans pour s'être opposé à la construction du funiculaire de Corvatsch. «Au fond, commente-t-il, je n'étais pas tellement contre le funiculaire, mais bien contre la vague de spéculations qui allait s'ensuivre.»

Aujourd'hui, Gaudenzi gagne sa vie comme comptable à Samedan alors qu'il eût pu mener une vie d'abondance en bradant ne serait-ce qu'une parcelle de la terre héritée de son père, autrefois cultivateur à Surlej. Des sommes énormes lui avaient été offertes pour son bien.

Non content de résister aux offres, Matteo Gaudenzi fit inscrire au cadastre l'interdiction définitive de construire sur sa parcelle de 23 000 mètres carrés. L'exemple était donné. Deux habitantes de Silvaplana qui font métier de lessive et de repassage, Anneli (78 ans) et Ursula Tuffli (73 ans) devaient céder bientôt une parcelle très bien située, à un prix dérisoire.

La lutte continue

Sans doute l'histoire de ce site blotti en Engadine fera-t-elle exemple. Car elle démontre et démontrera encore le pouvoir dont disposent encore ceux qui mettent tout en œuvre pour faire échec à la rage destructive de l'argent anonyme et irresponsable.

Surlej n'est qu'un mouchoir de poche dans le désert de béton que l'avenir nous promet si nous n'y prenons garde. Il est temps que la défense du territoire s'organise pour que survivent, là où elles sont, les terres du repos de chacun.

«Tribune – Le Matin».

Brefs propos sur

l'aménagement du territoire

Il serait bien présomptueux, et fort injuste d'ailleurs, de laisser croire que l'aménagement du territoire dans le canton de Neuchâtel est une œuvre récente. Comme dans d'autres régions de Suisse, on n'a pas attendu l'époque actuelle pour se livrer à des travaux importants d'aménagement. La première correction des eaux du Jura, dans la deuxième moitié